



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010518

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/12/2024 10H02 C:005360 I:20022  
V/REF : 974789  
V/Email reçu le Mardi 10/12/2024 a 10H02

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01377  
IMMEUBLE : MARL.DIETRICH -1377  
32/36/38, COURS ANDRE PHILIP  
MARLENE DIETRICH  
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 16 Janvier 2025

Référence Marché: M\_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N32 - LOGEMENT DE M ICHOU/LOMBARDI AU 7EME ETAGE TEL\*0664820375\*  
SON FILS TEL 07 60834351

MOTIF : INTERVENIR POUR :  
- RESSORT ET BRAS DE LEVIER  
- REGLAGE DE PORTE DE GARAGE  
- DÉBLOCAGE ET REGLAGE DE VOLET ROULANT - VOLET CHAMBRE  
PORTES DE GARAGES 2,00 125,00 250,00 25,00 275,00  
REMPLACEMENT DES 2 ACCROCHES RESSORT PORTE  
DE GARAGE

Donneur d'ordre : M. B CARRE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 13/12 A 08H00 :  
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR ICHOU/LOMBARDI AU 7EME ETAGE  
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE L'ENROULEUR SANGLE DU  
VOLET ROULANT CHAMBRE EST HORS SERVICE  
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE CELUI-CI  
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE  
INTERVENTION A PARTIR DU GARAGE  
- L'ACCROCHE RESSORT DES DEUX COTES SONT CASSES

PREVOIR LE REMPLACEMENT  
REPLI DU CHANTIER

LE 24/12 A 09H45 :  
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR ICHOU/LOMBARDI AU 7EME ETAGE  
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES 2 ACCROCHES RESSORT  
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE  
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 26/12/24 a 14H21 M. B CARRE



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5010518**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

MP LGESTION Email envoyé le 13/12/24 a 11H42 M. B CARRE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DES 2 ACCROCHES RESSORT PORTE DE GARAGE POUR  
UN PRIX DE 125 HT L'UNITE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====                    |                                          |      |         |               |
|--------------------------|------------------------------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb. | 2    | 55,62   | 55,62         |
| 1,00                     | MS00066-Rempl.d'1 sangle volet roulant   | 2    | 60,67   | 60,67         |
| 1,00                     | MS00067-Rempl.d'1 enrouleur de sangle    | 2    | 60,67   | 60,67         |
| 1,00                     | H(s) Menuisier le 24/12                  | 6    | 69,98   | 69,98         |
| Quantité                 | Fournitures - Mise en oeuvre             | N°BT | P.U. HT |               |
| 2,00                     | Accroche ressort                         | 6    | 125,00  | 250,00        |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |         | 496,94        |
| T.V.A. a 10,00% ....     |                                          |      |         | 49,69         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |         | <u>546,63</u> |

**Valeur en votre règlement au 28 Février 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 974789 du 10/12/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: [centreappels@servimo.fr](mailto:centreappels@servimo.fr);

### Référence de la Demande

N°: 794 343 du 10/12/2024

THCSERPP Tvx hors contra Serrurerie Partie privat. 1

01-EE-2216-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

### Lieu d'intervention

MR ICHOU Zine Addine  
MLE LOMBARDI Sophie  
32 COURS ANDRE PHILIP  
RES. LE MARLENE DIETRICH  
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06.29.81.27.03 / 06.64.82.03.75

01377-00001-00002-00074 H / Type 4 / 07

Etage : 07

Date entrée: 03/02/2003

### Délai

Date limite exécution : 25/12/2024

### Observations

LOC 06 64 82 03 75

BC MODIFIE

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                                                        | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                                                                  | 1,00 | 55,62 | 55,62 | 5,56   | 61,18     |
| MS00091 Ressort et bras de levier                                                                                                                                                                                            | 1,00 | 80,90 | 80,90 | 8,09   | 88,99     |
| MS00093 Réglage de porte de garage<br>ajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, refixation des rails, des supports de câbles, ajustage tringlerie, tension des ressorts, y compris toutes sujétions | 1,00 | 70,79 | 70,79 | 7,08   | 77,87     |
| MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant<br>y compris toutes sujétions<br>VOLET CHAMBRE                                                                                                                                 | 1,00 | 65,73 | 65,73 | 6,57   | 72,30     |

|                  |               |
|------------------|---------------|
| Total H.T.       | 273,04        |
| Total TVA        | 27,30         |
| <b>Total TTC</b> | <b>300,34</b> |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



## Bon de Commande

N° : 974789 du 10/12/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CARRE Bruno le 10/12/2024

**Le Responsable  
Nom et Signatu**

Le Responsable d'Agence,  
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **32 COURS ANDRE PHILIP RES. LE MARLENE DIETRICH 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **10/12/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**  
  
**Directrice Gestion Immobilière**

Numéro: 974789